

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

MERCREDI 23 MARS 2022 À 18 H 30
AU CHALET DES LOISIRS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du règlement no 899 décrétant un emprunt et une dépense de 1 820 000 \$ pour les travaux d'amélioration hydraulique de l'émissaire du lac Bois Franc ainsi que le réaménagement et la reconstruction du stationnement de la Place du Centenaire ;
5. Avis de motion du règlement no 900 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
6. Dépôt du projet de règlement no 900 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.